



# ABATTOIR HUMAIN

PENDAISONS DE MASSE ET EXTERMINATION À LA PRISON DE SAIDNAYA, EN SYRIE

**Amnesty International est un mouvement mondial réunissant plus de sept millions de personnes qui agissent pour que les droits fondamentaux de chaque individu soient respectés.**

**La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains.**

**Essentiellement financée par ses membres et les dons de particuliers, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux.**

© Amnesty International 2016

Sauf mention contraire, ce document est sous licence Creative Commons : Attribution-NonCommercial-NoDerivatives-International 4.0.

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode>

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative aux autorisations sur notre site :

[www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)

Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice du copyright, le matériel n'est pas sous licence Creative Commons.

Première publication en 2016

par Amnesty International Ltd

Peter Benenson House, 1 Easton Street

Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni

Index : MDE 24/5475/2017

Original : Anglais

**amnesty.org**



**Photo de couverture** : Image satellite de la prison militaire de Saidnaya  
Coordonnées 33.6648°, 36.3288°, Google Earth © 2016 DigitalGlobe

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**





# 1. SYNTHÈSE

## « Saidnaya est la fin de la vie, la fin de l'humanité. »

« Abu Muhammed », ancien gardien à la prison de Saidnaya

Dans la prison militaire de Saidnaya, le gouvernement syrien massacre discrètement son propre peuple. Dans leur immense majorité, les victimes sont des citoyens ordinaires soupçonnés de s'opposer au régime. Depuis 2011, des milliers de personnes ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires au cours de pendaisons de masse, organisées de nuit dans le plus grand secret. Beaucoup d'autres personnes détenues à la prison militaire de Saidnaya ont été tuées après avoir été torturées à maintes reprises et privées systématiquement de nourriture, d'eau, de médicaments et de soins médicaux. Leurs corps sont enterrés dans des fosses communes. Il est inconcevable que des pratiques d'une telle ampleur et aussi systématiques n'aient pas été autorisées au plus haut niveau du gouvernement syrien.

Entre décembre 2015 et décembre 2016, Amnesty International a étudié les caractéristiques, l'enchaînement et l'ampleur des violations des droits humains perpétrées dans la prison militaire de Saidnaya. Au cours de ses recherches, l'organisation s'est entretenue avec 31 hommes qui avaient été détenus à Saidnaya, quatre anciens responsables ou gardiens de la prison, trois anciens juges syriens, trois médecins de l'hôpital militaire de Tishreen, quatre avocats syriens, 17 experts nationaux et internationaux de la détention en Syrie, et 22 membres des familles d'anciens ou d'actuels détenus à la prison de Saidnaya.

Les autorités syriennes n'ont pas autorisé Amnesty International à entrer dans le pays. Nous n'avons donc pas eu accès aux zones contrôlées par le gouvernement depuis 2011, et la majorité des entretiens ont dû être menés en Turquie. Les autres entretiens ont eu lieu par téléphone ou par d'autres moyens, avec des personnes se trouvant en Syrie, au Liban, en Jordanie, en Europe ou aux États-Unis.

Au total, Amnesty International a rencontré 84 personnes dans le cadre de ce rapport. Dans de nombreux cas, deux entretiens au moins ont été menés avec des témoins importants, afin de vérifier la cohérence et la véracité de leurs propos. Les témoins ont toujours été séparés lors des entretiens, hormis dans deux cas. Plusieurs personnes interrogées ont confié leur témoignage à Amnesty International en prenant de considérables risques personnels.

Depuis 2011, Amnesty International a tenté par différents moyens de faire part aux autorités syriennes de ses préoccupations en matière de droits humains, concernant notamment la torture, les autres types de mauvais traitement, les disparitions forcées et les morts en détention. Nous avons principalement attiré leur attention sur des cas particuliers par le biais de communications de notre réseau Action urgente et nous leur avons adressé des lettres avant la parution de rapports publics. Le 12 janvier 2017, Amnesty International a envoyé aux autorités syriennes une lettre réclamant des clarifications quant aux allégations présentées dans le présent rapport et a réitéré sa demande de rencontrer les personnes privées de liberté dans le pays. Cette lettre est restée sans réponse, tout comme nos autres demandes d'information.

Depuis plusieurs dizaines d'années, les forces gouvernementales syriennes recourent à la torture et aux disparitions forcées pour écraser les dissidents. Dès 1987, Amnesty International a rassemblé des renseignements concernant le recours systématique du gouvernement à 35 techniques de torture au sein de ses prisons. Cependant, depuis 2011, les violences du régime syrien envers les détenus ont considérablement augmenté, tant dans leur ampleur que dans leur brutalité. Selon le Human Rights Data

Analysis Group, 17 723 personnes au moins ont été tuées alors qu'elles se trouvaient aux mains du gouvernement entre mars 2011 et décembre 2015. Cela représente une moyenne de 300 morts par mois. Les personnes considérées comme s'opposant au gouvernement d'une manière ou d'une autre risquent davantage d'être arrêtées, torturées et exécutées à Saidnaya ou dans d'autres prisons gérées par le gouvernement. Elles sont issues de tous les secteurs de la société syrienne. Beaucoup sont des manifestants, des dissidents politiques de longue date, des défenseurs des droits humains, des journalistes, des médecins, des travailleurs humanitaires ou des étudiants.

Les traitements reçus par les personnes détenues à Saidnaya et dans d'autres centres de détention gérés par le gouvernement sont si inhumains qu'Amnesty International estime qu'il s'agit d'une « extermination ». Celle-ci est définie par le Statut de Rome de la Cour pénale internationale comme « le fait d'imposer intentionnellement des conditions de vie, telles que la privation d'accès à la nourriture et aux médicaments, calculées pour entraîner la destruction d'une partie de la population ».

Les recherches menées par Amnesty International démontrent que les meurtres, la torture, les disparitions forcées et l'extermination perpétrés à Saidnaya depuis 2011 relèvent d'une attaque systématique et de grande ampleur contre la population civile, dans la poursuite de la politique de l'État syrien. Nous considérons donc les agissements des autorités syriennes à la prison de Saidnaya comme des crimes contre l'humanité.

## PENDAISONS DE MASSE

La prison militaire de Saidnaya compte deux centres de détention, qui peuvent recevoir entre 10 000 et 20 000 personnes. Dans le « bâtiment rouge », la majorité des détenus sont des civils arrêtés depuis le début de la crise en 2011. Dans le « bâtiment blanc », il s'agit principalement d'officiers et de soldats de l'armée syrienne également arrêtés depuis 2011.

Des milliers de personnes emprisonnées dans le bâtiment rouge ont été tuées au cours d'exécutions extrajudiciaires secrètes, après avoir été détenues dans des conditions constituant des disparitions forcées. Ces exécutions ont eu lieu sous la forme de pendaisons de masse. Avant d'être pendues, les victimes sont condamnées à mort lors de « procès » qui durent entre une et trois minutes, devant le tribunal militaire opérationnel situé dans le quartier al Qaboun, à Damas. Le jour des pendaisons, que les autorités de la prison appellent « la fête », les victimes sont sorties de leurs cellules pendant l'après-midi. On assure aux détenus concernés qu'ils vont être transférés dans une prison civile. Au lieu de cela, ils sont emmenés dans une cellule située au sous-sol du bâtiment rouge, où ils sont violemment passés à tabac durant deux ou trois heures. Ensuite, au milieu de la nuit, les yeux bandés, ils sont transférés vers le bâtiment blanc, dans des camions de livraison ou des minibus. On les emmène alors dans une salle du sous-sol, où ils sont pendus. Une à deux fois par semaine, entre 20 et 50 personnes sont ainsi exécutées par pendaison.

Pendant tout le processus, les victimes gardent les yeux bandés. Elles n'apprennent leur condamnation à mort que quelques minutes avant leur exécution. Elles ne savent jamais quand ni comment elles mourront, jusqu'à ce que la corde leur soit passée autour du cou.

Après l'exécution, les corps des victimes sont chargés dans un camion et emportés à l'hôpital de Tishreen, où ils sont enregistrés avant d'être enterrés dans des fosses communes. Celles-ci se trouvent sur des terrains militaires non loin de Damas, notamment à Najha, un village situé sur la route principale entre Sweida et Damas, et à Qatana, une petite ville dans la banlieue ouest de la capitale.

Sur la base d'éléments de preuve fournis par des personnes qui travaillaient avec les responsables de la prison de Saidnaya et de témoignages de détenus, Amnesty International estime qu'entre 5 000 et 13 000 personnes ont été victimes d'exécution extrajudiciaire à Saidnaya de septembre 2011 à décembre 2015. Amnesty International ne dispose pas de preuves d'exécutions après décembre 2015. Mais des détenus sont toujours transférés à Saidnaya et les « procès » devant le tribunal militaire opérationnel d'al Qaboun ont continué. Rien ne porte donc à croire que les exécutions ont cessé. Par conséquent, des milliers d'autres personnes ont probablement été exécutées depuis décembre 2015.

Le processus d'exécution à Saidnaya est tenu secret et seuls les gardiens et les responsables directement impliqués le connaissent, ainsi que certains dirigeants du régime. Même les gardiens qui supervisent le rassemblement des détenus et leur passage à tabac dans le bâtiment rouge ignorent généralement ce qu'il advient d'eux après leur transfert dans le bâtiment blanc au milieu de la nuit.

L'organisation des pendaisons est autorisée par des responsables au plus haut niveau du gouvernement. Les condamnations à mort sont approuvées par le grand mufti de Syrie et par le ministre de la Défense ou le commandant en chef de l'armée, qui ont le pouvoir d'agir au nom du président Bachar el Assad. Les

condamnations sont également signées par le responsable et le procureur militaire du tribunal militaire opérationnel, ainsi que par un représentant des forces de sécurité. Les pendaisons sont quant à elles physiquement supervisées par un groupe composé d'officiers de l'armée, de responsables de la prison et de médecins.

Amnesty International a recueilli des informations au sujet des membres du groupe de supervision des exécutions et d'autres officiers et responsables qui, d'après nos recherches, devraient faire l'objet d'une enquête pour leur implication dans des crimes commis à Saidnaya. Amnesty International a par ailleurs reçu le nom de 36 détenus victimes d'exécution extrajudiciaire à Saidnaya depuis 2011. Ces noms ne seront pas publiquement révélés pour des raisons de sécurité et de respect de la vie privée. Nous avons transmis les informations concernant les auteurs présumés et les victimes à des organes capables de mener des enquêtes crédibles quant aux crimes perpétrés à Saidnaya.

## POLITIQUES D'EXTERMINATION

Les personnes détenues dans le bâtiment rouge à la prison de Saidnaya sont soumises à une série de violences bien programmées. Elles sont régulièrement torturées, en général par le biais de passages à tabac brutaux et de violences sexuelles. L'accès à de la nourriture appropriée, à de l'eau, des médicaments, des soins médicaux et des sanitaires leur est refusé. Cette situation entraîne une propagation galopante des infections et des maladies. Les prisonniers doivent garder le silence, même lors des séances de torture. Nombre d'entre eux développent de graves troubles mentaux, tels que des psychoses.

Il semble que le traitement des détenus dans la prison de Saidnaya ait été pensé pour infliger la plus grande souffrance physique et psychologique possible. Le but apparent des autorités est de les humilier, les dégrader, les déshumaniser et détruire en eux toute dignité et tout espoir. Omar, qui était encore au lycée lorsqu'il a été arrêté, a confié à Amnesty International : « il sera difficile de trouver un ancien prisonnier de la prison de Saidnaya qui vous raconte ce qui s'y est réellement passé. C'est trop humiliant. » Il a néanmoins partagé une de ses expériences :

*Je ne sais même pas quels mots employer pour décrire ce que j'ai vu. Les gardiens ordonnaient à tous les prisonniers de se déshabiller complètement et d'entrer un par un dans la salle de bain. Alors que nous entrions, ils choisissaient l'un des garçons, quelqu'un de frêle, de jeune ou de beau. Ils lui disaient de rester debout face à la porte et de fermer les yeux. Puis ils ordonnaient à un prisonnier plus imposant de le violer [...] Personne n'avouera l'avoir vécu, mais c'est arrivé très souvent. [...] Parfois, la souffrance psychologique est pire que la souffrance physique, et les personnes forcées à vivre ces atrocités ne seront plus jamais les mêmes.*

« Sameer », ancien détenu à Saidnaya, a décrit l'un de ses passages à tabac.

*Les coups étaient si brutaux. C'est comme si vous aviez un clou et que vous essayiez encore et encore de le faire entrer dans de la pierre. C'était impossible, mais ils ont continué. J'espérais qu'ils me coupent les jambes, plutôt qu'ils continuent à les frapper.*

Ces politiques d'extermination, dont sont victimes depuis 2011 des personnes détenues à Saidnaya, ont entraîné la mort de centaines, et probablement de milliers d'entre elles. Des procédures ont été mises au point pour gérer un tel nombre de morts. Les corps des prisonniers sont ramassés dans les cellules le matin et emportés à l'hôpital militaire de Tishreen. Les morts y sont consignés dans des rapports médicaux et des certificats de décès sont émis, attribuant la mort à un arrêt cardiaque ou respiratoire. Les corps sont ensuite emmenés en camion vers des charniers situés dans des zones militaires de la région de Damas, notamment dans les endroits mentionnés plus haut.

## RECOMMANDATIONS

Amnesty International enjoint aux autorités syriennes de mettre fin sans délai aux exécutions extrajudiciaires, à la torture et aux autres traitements inhumains dans la prison militaire de Saidnaya et dans tous les centres de détention gérés par le gouvernement dans le pays. Nous réclamons également que des observateurs internationaux puissent rencontrer facilement toutes les personnes privées de liberté et accéder à tous les centres de détention de Syrie. Les autorités syriennes doivent fournir aux familles des informations sur l'endroit où se trouve l'ensemble des prisonniers qu'elles détiennent et sur la situation de ceux-ci au regard de la loi. Les familles doivent également être informées du sort de leurs proches morts en détention.

Amnesty International demande qu'une enquête indépendante et impartiale soit ouverte sans attendre concernant les exécutions extrajudiciaires et les politiques d'extermination menées à la prison militaire de

Saidnaya. Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies doit donc exiger que la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne mandatée par l'ONU ouvre une telle enquête sans délai.

Amnesty International appelle le Groupe international de soutien à la Syrie et l'envoyé spécial de l'ONU en Syrie à aborder la question des exécutions extrajudiciaires et de la torture en détention lors des discussions avec les autorités syriennes et avec les États qui soutiennent le gouvernement syrien, en particulier la Russie et l'Iran.

Les familles des dizaines de milliers de prisonniers victimes de disparition forcée, de torture, ou tués alors qu'ils se trouvaient aux mains des autorités syriennes ont le droit de savoir ce qu'il est advenu de leurs proches. Les personnes responsables de ces crimes contre l'humanité et de ces crimes de guerre doivent être traduites en justice. Pour briser le cycle de la violence, il est indispensable que les responsables rendent des comptes. C'est seulement en mettant un terme à l'impunité pour les atrocités de masse que l'on pourra faire cesser le bain de sang syrien de manière juste et durable. Un nouveau mécanisme établi par l'Assemblée générale des Nations unies le 21 décembre 2016 permet de recueillir et d'analyser des éléments de preuves concernant des atteintes au droit international humanitaire et au droit relatif aux droits humains. Cela pourrait faciliter et accélérer des procédures pénales équitables et indépendantes à l'encontre des personnes responsables. Amnesty International appelle par ailleurs la communauté internationale à garantir que ce mécanisme soit mis en place sans délai grâce à une coopération internationale et jouisse du soutien et des ressources nécessaires, des points de vue humain et financier. Il doit également disposer des garanties nécessaires pour asseoir sa légitimité, son indépendance et sa transparence, afin de gagner la confiance des Syriens et des organisations de la société civile qui ont rassemblé des informations à propos de graves atteintes aux droits humains depuis le début du conflit. Amnesty International demande enfin à la communauté internationale d'enquêter collectivement et d'engager des poursuites pour les exécutions extrajudiciaires, la torture, les disparitions forcées et les autres crimes de droit international commis en Syrie depuis 2011, notamment par l'exercice de la compétence universelle et par l'application des législations nationales permettant de traduire les auteurs présumés en justice.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL  
EST UN MOUVEMENT  
MONDIAL DE DEFENSE  
DES DROITS  
HUMAINS.  
LORSQU'UNE  
INJUSTICE TOUCHE  
UNE PERSONNE, NOUS  
SOMMES EGALEMENT  
CONCERNES.**

NOUS CONTACTER



[info@amnesty.org](mailto:info@amnesty.org)



+44 (0)20 7413 5500

PRENEZ PART A LA CONVERSATION :



[www.facebook.com/AmnestyGlobal](http://www.facebook.com/AmnestyGlobal)



[@AmnestyOnline](https://twitter.com/AmnestyOnline)

# ABATTOIR HUMAIN

## PENDAISONS DE MASSE ET EXTERMINATION À LA PRISON DE SAIDNAYA, EN SYRIE

Dans la prison militaire de Saidnaya, les autorités syriennes ont discrètement et méthodiquement organisé les exécutions de milliers de personnes qui se trouvaient entre leurs mains. Dans leur immense majorité, les victimes étaient des citoyens ordinaires soupçonnés de s'opposer au régime. Nombre d'entre elles ont été exécutées de manière extrajudiciaire au cours de pendaisons de masse, organisées de nuit dans le plus grand secret. D'autres ont été tuées dans le cadre de politiques d'extermination, qui impliquaient une torture régulière et la privation systématique de nourriture, d'eau, de médicaments et de soins médicaux. Les corps des victimes de Saidnaya sont emportés en camion et enterrés dans des fosses communes.

Les recherches menées par Amnesty International démontrent que les homicides, la torture, les disparitions forcées et l'extermination pratiqués à Saidnaya depuis 2011 relèvent d'une attaque systématique et de grande ampleur contre la population civile, s'inscrivant dans la continuité de la politique de l'État syrien. Nous considérons donc les agissements des autorités syriennes à la prison de Saidnaya comme des crimes contre l'humanité.

Amnesty International demande l'ouverture sans délai d'une enquête indépendante et impartiale sur les crimes commis à Saidnaya. Nous réclamons également que des observateurs internationaux puissent accéder sans entrave à tous les centres de détention de Syrie. Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies, dont la Russie, alliée de la Syrie, doivent prendre des mesures immédiates en ce sens.